

Bundesamt für Aussenwirtschaft	
No.	100.9
EE	
R	27. SEP. 1991
Kopie an	

CONFERENCE DES DIRECTEURS

Procès-verbal

19 août 1991, 16h00 - 18h00, au Lohn à Kehrsatz

Président:

- M. J.-P. Delamuraz, Conseiller fédéral, chef du DFEP

Participants:

- M. C. Corbat, Secrétaire général DFEP
- M. F. Blankart, directeur OFAEE
- M. J.-L. Nordmann, directeur OFIAMT
- M. J.-C. Piot, directeur OFAG
- M. Ch. Riggenschach, directeur suppléant OVF
- M. H. Kneubühler, directeur suppléant OFQC
- M. U. Kaufmann, délégué OFAE
- M. Th. Guggenheim, directeur OFL
- M. J. Achermann, directeur AFB

- M. K. Fröhlicher)
- M. G. Stoudmann)
- M. R. Scherrer)
- M. B. Altermatt) Secrétariat général
- M. H. Barmettler)
- M. M. Garbani)
- M. J.-M. Geiser)

1. Présentation de M. Jean-Luc Nordmann, Directeur de l'OFIAMT

M. Delamuraz souhaite la bienvenue à M. Nordmann, qui de son côté espère entretenir des rapports fructueux avec ses collègues.

2. Points forts de l'activité des Offices durant le deuxième semestre de 1991

a) SG:

M. Corbat expose qu'on tend à une meilleure organisation au sein du SG et qu'une nouvelle structure a été proposée avec la création éventuelle d'un poste de deuxième Secrétaire général suppléant. Il annonce également qu'il va présider un groupe de travail qui s'occupera de l'examen des structures de l'OFAG et des Stations de recherches agricoles suite au projet EFFI.

b) OFAEE:

M. Blankart informe les participants de l'état de la négociation de l'**Uruguay Round**. Les travaux se sont poursuivis sur un plan technique, phase qui s'est terminée avec le TNC du 30 juillet. Quelques progrès ont été réalisés dans les domaines des services et de l'agriculture notamment, et dans une moindre mesure, dans celui de l'accès au marché. Il s'est toutefois une fois de plus confirmé que malgré tous les efforts déployés, l'avance de la négociation demeure étroitement liée à des progrès dans le domaine agricole, eux-mêmes dictés, dans une très large mesure, par des progrès similaires de la CE dans la réforme de sa politique agricole commune. Un sens accru de l'urgence à terminer le Round semble être en train d'émerger. L'éventualité, même ténue, d'un mouvement en octobre nécessite que nous nous y préparions en termes d'ajustement éventuel du mandat de négociation de la délégation suisse. Il convient d'être conscient que si un accord global devait intervenir au cours de ces six prochains mois, le volet agricole qu'il comprendrait irait vraisemblablement bien au-delà de l'offre initiale de la Suisse en la matière.

Bezüglich **EWR** war es nicht möglich, die Verhandlungen im Juli zu beenden, obwohl für praktisch alle Probleme Lösungen gefunden werden konnten, die im Rahmen einer faktischen Assoziationsregelung ein annehmbares Quasi-Gleichgewicht schaffen würden. Offen sind vor allem noch: Fisch, Fonds, Transit, Wettbewerb und Textil. Wird der politische Wille aufgebracht, können auch diese Probleme gelöst werden. Die Substanz des EWR ist notwendig und von grossem Wert; seine Institutionen sind vertretbar. Er stellt einen Schritt in die richtige Richtung dar und ist die optimale Vorbereitung für einen allfälligen späteren EG-Beitritt. Sehr positiv zu werten ist auch das Umdenken, das in der Schweiz ausgelöst wurde; überholte Tabus wurden in Frage gestellt (Freizügigkeit, Neutralität etc.) und die Schwächen unseres Systems erbarmungslos offengelegt.

c) OFIAMT:

M. Nordmann considère que le marché du travail est à peu près équilibré. Il importe donc d'observer son évolution attentivement et en gardant le sens des proportions. En ce qui concerne la pertinence de notre statistique du marché du travail, remise en question récemment par certains médias, il conviendra de mieux faire comprendre nos conceptions au grand public. La politique des étrangers se caractérisera par des travaux de suivi des négociations sur l'EEE et par la révision, prévue pour le 16 octobre, de l'ordonnance limitant le nombre des étrangers pour la période 1991/92. En outre, d'autres tâches attendent l'OFIAMT en ce qui concerne l'admission et les priorités de recrutement des ressortissants yougoslaves, le rapport du Conseil fédéral à l'égard des étrangers et des réfugiés ainsi que la conclusion d'accords sur l'échange de stagiaires. En matière de droit du travail, les résultats de la consultation relative à la révision de la loi sur le travail seront communiqués au Conseil fédéral et des propositions lui seront soumises quant à la suite de la procédure. Des propositions seront également faites cette année encore au Conseil fédéral en ce qui concerne le problème du travail de nuit des femmes pour lequel la question essentielle est de savoir si la convention no 89 de l'OIT doit être dénoncée. Le délai pour ce faire échoit à fin février 1992. La ratification du protocole additionnel adopté par l'OIT en 1990 et qui permet certaines dérogations à l'interdiction du travail de nuit des femmes offrirait éventuellement une alternative à la dénonciation. M. Nordmann mentionne encore les autres mesures qu'il faudra prendre en matière de service de l'emploi (mise en application des nouvelles dispositions de la LSE, poursuite des travaux relatifs à la nouvelle conception du système d'information pour le placement et la statistique du marché du travail), de service civil de remplacement pour les objecteurs (élaboration d'une ordonnance d'ici à fin novembre 1991), d'assurance-chômage (compte tenu de l'augmentation du chômage, il conviendra d'examiner l'éventualité d'une prolongation de la durée du droit aux prestations), de formation professionnelle (écoles supérieures, "maturité professionnelle", "offensive pour le perfectionnement"), de politique régionale et de promotion économique (notamment travaux préparatoires en vue de la prorogation et de la modification de l'arrêté Bonny) et du tourisme (système "Swissline", financement de l'ONST pour la période 1993-1997).

d) OFAG:

M. Piot expose que la politique agricole est en pleine évolution. Les lignes directrices en seront données par le 7ème rapport sur l'agriculture cet automne. Il faut aller vers moins de contraintes et plus de marché. La diminution du soutien devra être compensée par des paiements directs. Une restructuration s'avère nécessaire. Le coût social en sera élevé. La révision de la loi sur l'agriculture concernant les paiements directs, avec accent sur l'écologie et le respect de l'environnement, est en cours, mais la situation financière de la Confédération pose des problèmes. Une ordonnance est en préparation concernant une production agricole plus extensive. Le projet a reçu un accueil assez mitigé. La consultation externe en ce qui concerne le nouvel arrêté sur la viticulture est terminée; les délibérations des Chambres sont prévues pour mars et juin 1992. Quant au Statut du vin, sa modification touchant le problème des contingents d'importation est prévue pour le 1er janvier 1992. Enfin, il conviendra d'établir un rapport sur l'initiative de l'USP à laquelle devrait être préférée un contre-projet indirect sous la forme de quelques modifications de la loi sur l'agriculture.

M. Delamuraz insiste sur la nécessité absolue d'avoir mis sous toit le Statut du vin au moment de la présentation du message sur l'arrêté sur la viticulture. L'OFAEE devra être prêt avec ses méthodes et ses solutions. Il faut pouvoir le dire dans le message.

M. Blankart fait remarquer qu'il serait préférable de pouvoir lier ce problème à celui de la tarification au GATT.

e) **OVF:**

M. Riggenbach indique qu'une ordonnance sur le problème de la destruction des cadavres d'animaux sera prise d'ici la fin de l'année. Si un 8ème cas de vache folle s'est déclaré, cette maladie n'atteindra pas en Suisse les proportions qu'elle a prises en Angleterre où l'on a dénombré 20'000 cas. La baisse de la consommation de boeuf ne semble pas y être liée. La construction de l'Institut de Mittelhäusern suit son cours. La modification des dispositions sur la protection des animaux doit entrer en vigueur cet automne avant le traitement de l'initiative. En ce qui concerne le trafic international, le contentieux est réglé. Il y aura un gros travail d'harmonisation à faire, notamment dans le domaine des épizooties.

M. Delamuraz fait part de sa crainte que le contre-projet à l'initiative sur le génie génétique, qui a été retirée, soit soumis au peuple en même temps que l'initiative sur la protection des animaux.

f) **OFQC:**

Hr. Kneubühler nennt ein paar Schwerpunkte:

- Die schweizerische Wirtschaftslage und Wirtschaftspolitik sind stark durch die hohe Teuerung gekennzeichnet. Die nicht rosigen Aussichten werden die Wirtschaftsaktivitäten auch in den nächsten Monaten belasten. Vorderhand ist es aber nicht notwendig, globale Arbeitsbeschaffungsprogramme an die Hand zu nehmen.
- Das in die Vernehmlassung geschickte Stabilisierungsgesetz ("Bundesgesetz über die Förderung der Anpassungsfähigkeit und eine ausgeglichene Entwicklung der Wirtschaft") soll das alte Gesetz für Krisenbekämpfung und Arbeitsbeschaffung ablösen. Die Anpassungsfähigkeit der Wirtschaft steht dabei im Vordergrund.
- Programm zur Förderung der Mikroelektronik
- Postulat Schüle ("Ordnungspolitisches Programm"). Es soll untersucht werden, inwieweit dem Anliegen der Deregulierung entsprochen werden kann. Das neue Stabilisierungsgesetz gäbe dazu die rechtliche Grundlage.
- Aufstockung der Mittel zur praxisorientierten Forschung sowie der technologischen Zusammenarbeit in Europa. - Die Kreditsumme wurde im Nationalrat um 50 % aufgestockt. Dies bringt auch organisatorische und personelle Anpassungen im Amt mit sich.

- Technologiepolitik. Eine interdepartementale Arbeitsgruppe ist mit dem Ziel an der Arbeit, eine Technologiepolitik auszulösen, die wirtschaftspolitische Konsequenzen zeitigen soll. Es stellt sich auch die Frage, inwieweit sich daraus Umsetzungsprobleme im Rahmen des Departementes ergeben.

Hr. Blankart macht auf die notwendige Abstimmung mit dem Technologieprogramm des EWR aufmerksam.

M. Delamuraz souhaite quant à lui une meilleure coordination par l'intermédiaire du Secrétariat général entre l'OFIANT et l'OFQC en matière de réflexions et de prévisions économiques afin d'éviter les contradictions. La diversité des opinions dans ce domaine doit être maîtrisée.

g) **OFAE:**

Hrn. Kaufmann beschäftigen momentan 2 Hauptthemen:

- Die **Pflichtlagerpolitik/-finanzierung**. Das BWL ist im Begriff, die im entsprechenden Bericht an den Bundesrat (22.5.91) aufgeführten Massnahmen zu vollziehen. So sollen die Pflichtlager auf eine Abdeckung des Normalverbrauchs von 6 Monaten reduziert werden. Die Massnahmen stossen nicht überall auf Sympathie, haben nun aber im Vollzug eine gefestigte Grundlage. - Bezüglich der Finanzierung ist z.Zt. ein neues Modell in Vernehmlassung (dauerhafte Beteiligung der SNB; Verlängerung der Uebergangslösung um 3 Jahre, d.h. realistischer Zeitplan).
- Die **Hochseeschifffahrt**. Es geht um
 - Finanzhilfen im Entlöhnungsbereich (Situation hat sich bereits gebessert);
 - eine Vorlage zur Sicherstellung eines genügenden Bestandes an schweizerischen Seeleuten auf Schweizer Hochseeschiffen;
 - die Erneuerung der Massnahmen zur Sicherstellung einer minimalen Hochseetonnage;
 - eine neue Bürgschaftsaktion zum Ankauf von Hochseeschiffen durch Schweizer Reeder. Der diesbezügliche Rahmenkredit läuft Mitte 1992 aus. (Vorlage in Vorbereitung).

h) **OFL:**

Hr. Guggenheim: Drei Bereiche stehen in der politischen Diskussion:

- der neue **Rahmenkredit 1992-96**. Der Bundesrat will das bisherige Förderungsvolumen verdoppeln, der Nationalrat will es verdreifachen;
- das **Bundesgesetz über die Allgemeinverbindlichkeitserklärung der Rahmenmietverträge** (Delegation der Rechtsetzungskompetenzen vom Parlament an die Verbände). Dies wird von den Romands unterstützt, von den Deutschschweizern aber mit wenig Begeisterung aufgenommen.

- Formulierung einer **Wohnbaupolitik des Bundes** (Vorlage von Departementschef unterzeichnet). Schwieriges Unterfangen, da jedermann wohnt und deshalb Experte ist.

Boden, Bau und Betrieb von Wohnungen wurden durch die verschiedensten Massnahmen in letzter Zeit derart verteuert, dass nicht wenige Mieter und Hauseigentümer in finanzielle Schwierigkeiten geraten. Die Behebung dieser Missstände wird immer schwieriger.

i) AFB:

Hr. Achermann berichtet von der zweitgrössten Getreideernte (600'000 t) in unserem Lande. Der Preis wird gesenkt werden müssen (um Fr. 10.-), was wiederum zu einkommenspolitischen Diskussionen führen wird. - Seit 1985 hat für den Bauer keine Getreidepreiserhöhung mehr stattgefunden; trotzdem stieg der Brotpreis in der gleichen Zeit um mehr als 30 %!

Bis im Herbst muss die Getreiderechnung erstellt werden. Dabei gibt es noch offene Fragen (soll z.B. die Forschung einbezogen werden?).

Im Auftrag der Kartellkommission wird bis Ende Jahr ein Mühlenleitbild erstellt (Anfragen der Kartellkommission bei Branchenverbänden haben zu etlichem Gesprächsstoff geführt).

3. Propos du Chef du département

- a) Budget:** avant les vacances, on prévoyait un déficit de 2,6 mia de francs pour 1992 correspondant à un taux de croissance des dépenses de 13,7 %. Pour le département, une réduction de quelque 20 mio a pu être faite entre-temps, ramenant les dépenses à 4,505 mia de francs. Avec les nouveaux chiffres, le taux de croissance des dépenses entre 1991 et 1992 est encore de 13,5 %, ce qui est inadmissible. Il faut absolument garder une certaine retenue dans les dépenses là où c'est possible, car les recettes ne sont elles pas maîtrisables.
- b) Programme de législature:** les premières discussions au sujet des grandes lignes pour 1991 à 1995 sont à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil fédéral. En ce qui concerne la législature qui se termine, un plan sera remis aux offices afin d'établir un bilan.
- c) Situation en URSS:** la déclaration faite par le Conseil fédéral est empreinte d'un certain courage politique à dire les choses de façon moins neutre.

Hr. Blankart: Der links-faschistische Putsch gegen Gorbatschow spielte sich einen Tag vor der Unterzeichnung des Unions-Vertrages, im Nachgang zum Londoner Gipfel (der der UdSSR nicht die erhoffte Finanz- und Wirtschaftshilfe gebracht hatte), ab. Der Ausnahmezustand ist verhängt worden. Vieles deutet darauf hin, dass die neuen Machthaber die Perestroika-Politik beenden wollen.

- 7 -

Es sind schwerwiegende internationale Auswirkungen dieser Krise zu befürchten:

- Der Westen wird nicht business as usual gegenüber der UdSSR betreiben können. Die Mitgliedschaftsgesuche im GATT, IMF, Weltbank etc. werden wohl vorderhand schubladisiert.
Die abgeschlossenen Rüstungsabkommen werden als gefährdet angesehen. Die BERD hat die Diskussion ihrer Strategie vis-à-vis der UdSSR abgebrochen.
- Mittel- und Osteuropa werden betroffen werden. Panikreaktion, Fluchtbewegungen sind nicht ausgeschlossen.
- Reaktionen der internationalen Finanzmächte.
- Allfällige Dämpfer der Integrationsbemühungen von Finnland und Oesterreich und Auswirkungen auf die EWR-Verhandlungen.
- Es sind kaum direkte Auswirkungen auf die handelspolitischen Beziehungen der Schweiz zur UdSSR zu befürchten.

Hr. Kaufmann ergänzt, dass unsere Versorgung mit Brennstoffen aus der UdSSR zu keiner Krise führen wird (Erdöl 4 %, Erdgas ca. 20 %).

Fin de la séance: vers 18h00.

18.9.1991

Pour le procès-verbal:

Geiser/Garbani